

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE DE FORME 3

COMPOSITION DE DELEGATION DE JURY DE QUALIFICATION

Numéro de FASE :..... (1)

Secteur professionnel :..... (2)

Groupe professionnel :..... (3)

Métier :..... (4)

Dénomination et siège de l'établissement :

.....

.....

..... (5)

Le jury de qualification, établi conformément aux dispositions de Décret du 3 mars 2004 organisant l'Enseignement spécialisé constitué le(6) délègue l'évaluation des épreuves intermédiaires de qualification pour la troisième phase à :

Président du jury :

.....(7), chef d'établissement.

Membres de la délégation :

1. Le titulaire de classe :(8)

2.(8)

3.(8)

4.(8)

Délégué du chef d'établissement :

En cas d'absence, le chef d'établissement sera remplacé par(9) (Nom, prénom, fonction).

Etabli en deux exemplaires originaux, le (10)

Le (La) chef d'établissement,

- (1) Spécifier le N° de FASE de l'établissement.
- (2) Spécifier le secteur professionnel.
- (3) Spécifier le groupe professionnel.
- (4) Spécifier le métier.
- (5) Dénomination réglementaire du siège de l'établissement, suivie de l'adresse complète, la commune étant précédée du code postal.
- (6) Le mois sera écrit en toutes lettres. L'emploi de cachets dateurs n'est pas autorisé.
- (7) Le nom du Président de jury sera écrit en lettres majuscules et le prénom en lettres minuscules, hormis la première lettre qui sera en majuscule. Le nom précédera toujours le prénom.
- (8) Les noms des membres du conseil de classe seront écrits en lettres majuscules et le prénom en lettres minuscules, hormis la première lettre qui sera en majuscule. Le nom précédera toujours le prénom suivis par la fonction et le cours enseigné.
- (9) Le nom du délégué du chef d'établissement sera écrit en lettres majuscules et le prénom en lettres minuscules, hormis la première lettre qui sera en majuscule. Le nom précédera toujours le prénom.
- (10) Le mois sera écrit en toutes lettres. L'emploi de cachets dateurs n'est pas autorisé.